



**A l'attention des représentants de parents
d'élèves des écoles Lilasiennes**

Service : Education et temps de l'Enfant
Affaire suivie par : Nicole Marteau
Téléphone : 01 72 03 17 12
Objet : Réforme des rythmes scolaires

Les Lilas, le 17 décembre 2013

Madame, Monsieur,

Vous le savez, le 20 novembre dernier, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la ville des Lilas transmettait au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale son projet d'organisation du temps scolaire, issu de la concertation approfondie menée avec les partenaires de la communauté éducative Lilasienne, et soutenu par tous les conseils d'écoles.

Depuis, le DASEN nous a contactés pour nous faire savoir que, malgré le remarquable travail d'élaboration collective fourni, malgré tout l'intérêt que présentait la proposition Lilasienne, les décrets sont précis pour demander que le temps de classe soit réparti sur neuf demi-journées et que la semaine de l'élève n'excède pas 24 heures d'enseignement. Aussi, n'est-il pas autorisé, à son niveau et au regard de ses compétences, à avaliser le projet Lilasien.

Cependant, nous demeurons convaincus de la pertinence de notre projet au regard de l'histoire des Lilas (qui a connu la « semaine de quatre jours » depuis plus de 20 ans et pas seulement depuis 2008 comme ailleurs en France). De même, nous restons persuadés qu'en ayant permis aux différents partenaires de l'école d'initier un travail en commun approfondi, en réduisant la journée des enfants, en anticipant la volonté affirmée par le Ministre de réduire les congés d'été ..., le projet Lilasien est fidèle à l'esprit de la réforme à défaut d'être conforme à la lettre.

C'est pourquoi, nous avons décidé de solliciter le Ministre de l'Education nationale pour obtenir de lui une audience afin de lui présenter notre projet, les raisons qui nous ont conduits à une proposition si originale, les conditions dans lesquelles il a été élaboré. Nous espérons vivement que cette rencontre nous permettra d'obtenir de lui un accord d'application dérogatoire et expérimentale de la réforme des rythmes scolaires aux Lilas.

Vous trouverez ci-joint copie du courrier que nous lui avons adressé.

Evidemment, si cela s'avérait nécessaire, nous solliciterions l'ensemble des acteurs de la communauté éducative - enseignants, parents d'élèves, personnels communaux, DDEN ... - pour porter, avec nous, le projet que nous avons élaboré ensemble.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments respectueux.



Le Maire,
1^{er} Vice-président du Conseil général,

D. Guiraud
Daniel GUIRAUD



Le Maire-adjoint à l'Education
et au Temps de l'Enfant,

L. Benharous
Lionel BENHAROUS